



### TYPE DE PROJET

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Installation d'un poulailler et d'un enclos extérieur | <input type="checkbox"/> Déplacement des installations existantes         |
| <input type="checkbox"/> Acquisitions de poules                                | <input type="checkbox"/> Retrait d'un poulailler et d'un enclos extérieur |

### NOMBRE DE POULES

- |                                      |                                       |  |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Deux poules | <input type="checkbox"/> Trois poules | <input type="checkbox"/> Quatre poules |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|

*Notez bien qu'un nombre minimal de deux (2) et maximal de quatre (4) poules par terrain est autorisé. Les coqs sont interdits*

### ANNEXE A – DÉCLARATION DU GARDIEN-DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse où s'effectue la garde :

Date :

Par la présente, je, , déclare avoir la garde des poules et m'engage à m'assurer que leur bien-être et leur sécurité ne soient pas compromis. Je m'engage à leur fournir les soins propres à leurs impératifs biologiques et à garantir que l'animal:

1. ait accès à une quantité suffisante et de qualité convenable d'eau et de nourriture;
2. soit gardé dans un lieu salubre, propre, convenable, suffisamment espacé et éclairé et dont l'aménagement ou l'utilisation des installations n'est pas susceptible d'affecter son bien-être ou sa sécurité;
3. ait l'occasion de se mouvoir suffisamment;
4. obtienne la protection nécessaire contre la chaleur ou le froid excessif, ainsi que contre les intempéries;
5. soit transporté convenablement dans un véhicule approprié;
6. reçoive les soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant;
7. ne soit soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé;

De par cette déclaration, je reconnais également le pouvoir de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies à :

- A. mettre fin au projet pilote de garde de poules à tout moment;
- B. me retirer mes autorisations de garde de poules si je suis reconnu coupable d'une infraction au présent règlement.

À la cessation de la garde de poule, je m'engage à :

1. disposer des poules en faveur d'un gardien autorisé ou les faire euthanasier ou abattre et à remettre une preuve de la transaction à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.
2. compléter un formulaire d'évaluation du projet pilote de garde de poule.

Signature : \_\_\_\_\_

### DOCUMENTS REQUIS

**ATTENTION !** Pour être traitée, votre demande de permis **doit inclure TOUS** les documents suivants

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Le formulaire Demande de permis ou de certificat d'autorisation   |
| <input type="checkbox"/> La présente fiche technique dûment remplie  |
| <input type="checkbox"/> Plan de construction du poulailler (profondeur x largeur x hauteur) et de l'enclos (profondeur x largeur x hauteur) |
| <input type="checkbox"/> Plan d'implantation   |